

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 22 DECEMBRE 2009

Le président ouvre la séance en souhaitant, au nom de tous les délégués de la Communauté de Commune de l'Auxois Sud, la bienvenue à Madame la Sous-Préfète, qui vient présenter la mise en place de la Révision Générale des Politiques publiques (RGPP) et la réorganisation des services de l'Etat, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Madame la Sous-Préfète expose aux membres du Conseil Communautaire la mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la réorganisation des services de l'Etat, à compter du 1^{er} janvier 2010, avec les conséquences correspondantes pour les élus et leurs administrés.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC VNF

Le Président informe le Conseil de Communauté que les conventions temporaires N :

- 62010600082
- 62010600088
- 62010600087

arrivent à échéance au 31 décembre 2009.

Les services de Voies Navigables de France proposent à la Communauté de Communes de reconduire ces conventions temporaires dans les mêmes conditions.

Le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Président à reconduire les conventions temporaires, citées ci-dessus, dans les mêmes conditions
- de donner pouvoir au Président ou à son représentant pour signer tout document relatif à cette affaire.

CAP CANAL : Bilan des années 2006, 2007 et 2008 par Yves COURTOT, Président de l'Office de Tourisme.

TRANSACTION DE MARCHÉ CAP CANAL

Le Président informe le Conseil Communautaire que le travail sur la délégation de service public de Cap Canal a été plus long que prévu. De ce fait, la délégation de service public n'a pas pu être reconduite dans les temps.

Afin de solder la gestion du site touristique Cap Canal pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 28 février 2010, il est proposé de conclure une transaction de marché.

Cette transaction prévoit que :

- la Communauté de Communes doit reverser à l'Association Office de Tourisme la somme de 43 000€ pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 afin de rémunérer le travail réalisé, pour le 31 décembre 2009. Cette somme sera prise sur la ligne de la délégation de service du budget primitif CICB 2009, où il avait été prévu la somme de 51200€.

- la Communauté de Communes doit reverser à l'Association Office de Tourisme la somme de 7 600€ pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 28 février 2010 afin de rémunérer le travail réalisé, pour le 28 février 2010. La somme de 7600€ sera inscrite au budget CICB primitif 2010.

Ces sommes ont été définies en fonction des dépenses réelles de l'année 2009 de l'Association de l'Office de Tourisme.

- L'association Office de Tourisme s'engage à verser 14 000€ HT de location concernant l'exploitation du bateau la Billebaude de l'année 2009, pour le 31 décembre 2009.

Le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Président à signer la transaction de marché dans les conditions citées ci-dessus.
- de donner pouvoir au Président ou à son représentant pour signer tout document relatif à cette affaire.

LANCEMENT DU MARCHÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE CAP CANAL

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 3 décembre 2009,

le Président rappelle aux membres du Conseil de Communauté que la délégation de service public est arrivée à échéance le 31 décembre 2008.

Le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de lancer la procédure de mise en concurrence de la délégation de service public pour le site touristique de Cap Canal pour une période de trois ans allant du 1^{er} mars 2010 au 28 février 2013.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- d'autoriser le lancement de la consultation pour la délégation de gestion public de CAP CANAL
- de donner pouvoir au Président ou à son représentant pour signer tous documents relatifs à ce dossier

PREMIER RESULTATS ZDE

Le Président informe des premiers résultats de l'étude ZDE. Le comité de pilotage s'est réuni jeudi 17 décembre. A cette occasion, il a été présenté une première analyse du territoire passée aux filtres :

- la topographie du territoire
- le potentiel éolien à partir de la carte des vents de la région
- les contraintes aéronautiques
- le radar de Météo France de Blaisy-Haut
- l'éloignement des habitations (périmètres de 500 mètres)
- les contraintes environnementales
- les contraintes patrimoniales
- les possibilités de raccordements électriques à repreciser selon les réponses de ERTE et ERDF

La phase à venir consistera à l'étude paysagère et patrimoniale détaillée, le rendu est prévu pour le 25 mars 2010.

Pour la communication, il a été décidé par le comité de pilotage de faire éditer une plaquette d'information sur l'étude ZDE, qui sera distribuée à tous les foyers. Celle-ci annoncera également une réunion publique.

Une réunion organisée par le bureau d'étude présentera aux élus des deux communautés de communes les résultats courant avril.

Le compte rendu des résultats est toujours consultable au secrétariat de la Communauté de Communes.

QUESTIONS DIVERSES :

SEMAB

Le Président informe l'Assemblée que compte tenu de la reprise en mains efficace des affaires de SEMAB SA, après le départ de M. PICARD, il y a eu une réalisation totale des ventes des terrains et SEMAB SA a été en mesure de rembourser début décembre 2009 la totalité de l'avance de 85.670,28 €uros, consentie par la Communauté de Communes (le remboursement était prévu en 3 tiers fin 2010, fin 2011 et fin 2012).

Le Président tous ceux qui ont œuvré à ce résultat positif, en particulier Denis BERTHOUX, son Président Directeur Général, ses Administrateurs ainsi que la précieuse collaboration de Nicole DAMIENS.

OPERATION CINE DE NOEL

Lors de la dernière assemblée générale, l'Assemblée avait délibéré pour offrir aux enfants du canton une séance de cinéma.

Sylvain ROIDOT stagiaire à la Communauté de Communes présente rapidement le déroulement de l'après-midi.

SITE INTERNET

Le Président informe que le site Internet de la Communauté de Communes est désormais en ligne et invite les délégués à le consulter.

Le Président informe que la prochaine réunion des Vice-présidents et Présidents de Commissions aura lieu le jeudi 7 janvier à 18 h.30.

Puis le Président conclut en souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.